

LA « RÉFORME » DES RETRAITES EN 5 MINUTES

Au prétexte d'un système basé sur l'égalité du point, c'est la mise en place d'un système profondément inéquitable !

INCERTITUDES

AVEC LE NOUVEAU SYSTÈME, DES POINTS SERAIENT CUMULÉS TOUT AU LONG DE LA CARRIÈRE.

CE N'EST QU'AU MOMENT DU DÉPART QU'ON POURRAIT CONNAÎTRE LA VALEUR DU POINT ET DONC LE MONTANT DE SA PENSION.

LA VALEUR DU POINT CHANGERA AU GRÉ DES ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES. LA VALEUR NE SERA PAS ACQUISE MAIS LE % MAXIMAL EN FONCTION DU PIB LUI SERA INFLEXIBLE !

LA VALEUR DU POINT NE SERA PAS ACQUISE, LES PENSIONS DIMINUERONT AU FIL DU TEMPS...



SNUipp
FSU 72
DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

INÉGALITÉS

ET LES FEMMES ?

LES BONIFICATIONS DE TRIMESTRES SERAIENT SUPPRIMÉES.

UNE SIMPLE MAJORATION DE PENSION DE 5% PAR ENFANT SERAIT PRÉVU...

LA PRISE EN COMPTE DES TEMPS PARTIELS ET DU CONGÉ PARENTAL SERAIENT PUREMENT ET SIMPLEMENT SUPPRIMÉE.

LES FEMMES PAIERONT UN LOURD TRIBUT ! L'ÉGALITÉ N'EST PAS L'ÉQUITÉ !



AGE DE DÉPART

L'ÂGE DE DÉPART MAINTENU À 62 ANS ?

PAS FORCÉMENT.

LES PENSIONS SERAIENT :

- SOIT AMPUTÉES DE 5% PAR ANNÉE MANQUANTE JUSQU'À 64 ANS,
- SOIT IL Y AURAIT UNE DÉCOTE EN-DESSOUS DE 43 ANS DE COTISATIONS.

43 ANS DE COTISATION : DÉJÀ HORS DE PORTÉE, IL EST ENVISAGE D'AUGMENTER ENCORE CETTE DURÉE !



PENSIONS EN BAISSSE

LE NOUVEAU SYSTÈME INTÈGRERAIT L'ENSEMBLE DES RÉMUNÉRATIONS D'UNE CARRIÈRE DONT LES PRIMES, LES PLUS MAUVAISES ANNÉES COMME LES MEILLEURES.

OR, POUR LES FONCTIONNAIRES, LA RÉMUNÉRATION EST SOUVENT FAIBLE EN DÉBUT DE CARRIÈRE. **L'INTÉGRATION DES PRIMES, FAIBLES, NE COMPENSE PAS LA PERTE DE L'ANCIEN CALCUL BASÉ SUR LES 6 DERNIERS MOIS.**

LE SYSTÈME PAR POINT A POUR OBJECTIF DE FAVORISER LES ASSURANCES INDIVIDUELLES ET LA CAPITALISATION.

UN SYSTÈME QUI PÉNALISERA LES FONCTIONNAIRES !

